

BeCraft ^{CALL}

TREMPLIN

Écoles d'art FWB / Promotion 2023

Inscription au concours → 14.05.2023



Inscription via le formulaire en ligne au plus tard pour le 14 mai 2023 : <https://forms.gle/pdcnofpV4TQrHxTF7>

Dossier de candidature en ligne à compléter pour le 23 juillet 2023 au plus tard : <https://www.becraftcall.org/>

Remise des Prix le 7 octobre 2023 à la galerie BeCraft

Tremplin est une initiative de BeCraft, association professionnelle de promotion des Arts appliqués contemporains.

Le Prix Tremplin est un concours qui s'adresse aux créateurs diplômés dans l'année scolaire écoulée d'une École d'Art de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les candidats peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique).

Les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, maroquinerie, bijou, reliure, céramique, bois, textile, verre... Ils seront présentés à un jury d'experts et aux représentants des institutions partenaires qui décerneront des bourses de soutien et des Prix coups de pouce à la carrière des jeunes créateurs.

Le concours Tremplin est doté de plusieurs Prix :

- des bourses de soutien au développement de la carrière des lauréats allant de 1.000€ à 2.500€
- des Prix coups de pouce (accompagnement, promotion...)
- un Prix du public
- Les lauréats bénéficient également d'une année d'affiliation gratuite en tant qu'artistes membres de BeCraft (avec la possibilité d'exposer leurs œuvres à la galerie BeCraft)

Pour exemple, Prix remis en 2022

Bourses de soutien

- Prix de la Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une valeur de 2.500€
- Prix de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de promotion sociale d'une valeur de 2.500€
- Prix de la Ministre de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'une valeur de 2.500€
- Prix du Ministre-Président de la Wallonie, d'une valeur de 1.000€
- Prix de la Loterie Nationale, d'une valeur de 2.500€

Prix coups de pouce

- Prix H-E-C-T-A-R-E d'une valeur de 1.000€ et consistant en une exposition des œuvres à la galerie h.e.c.t.a.r.e, Bruxelles
- Prix Job'In Design, consistant en un accompagnement individuel au lancement de la carrière et du projet du lauréat sous forme d'heures de consultance avec des experts
- Prix de la Maison du Design, consistant en un accompagnement à la création durant un an au sein de la structure Maison du Design
- Prix WBDM - Wallonie Bruxelles Design & Mode, consistant en un conseil personnalisé pour le développement à l'international
- Prix du Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, consistant en une programmation hors les murs du Centre en 2023

Tremplin, c'est aussi l'occasion pour les jeunes diplômés :

- d'assurer leurs premiers pas sous la houlette d'une infrastructure reconnue et d'être confrontés aux exigences professionnelles de leur parcours à venir,
- d'être confrontés aux modalités de participation à un concours,
- de bénéficier d'une campagne de communication mise en place par BeCraft,
- de se faire connaître auprès d'un public de professionnels, collectionneurs, galeristes, amateurs d'art, futurs clients...,
- de rencontrer les créateurs et diffuseurs professionnels lors d'une remise de Prix à laquelle ils pourront inviter leurs propres personnes de contact,
- d'ouvrir une porte vers d'autres concours internationaux.

Conditions d'admission

Les candidats auront été diplômés au terme de l'année scolaire 2022-2023 d'une École d'Art de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être issus de tous les niveaux de l'enseignement artistique (secondaire artistique ou technique de plein exercice, secondaire artistique à horaire réduit, supérieur artistique).

Les candidats et les travaux sélectionnés s'illustreront dans le domaine des Arts appliqués d'expression contemporaine : design, mobilier (intérieur et urbain), stylisme, maroquinerie, bijou, reliure, céramique, bois, textile, verre... Les projets d'architecture et d'aménagement intérieur, maquettes, 3D ainsi que tout travail relatif au domaine des Beaux-Arts (2D, peinture, gravure, dessin, photographie, graphisme...) ne sont pas admis dans ce concours.

Les travaux proposés par les candidats seront le fruit du travail de fin d'étude de l'année académique 2022-2023.

Un maximum de 5 élèves par section d'une même école seront sélectionnés.

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer une sélection parmi les pièces proposées en fonction de l'espace disponible ; de refuser un travail ne correspondant pas au projet présenté.

Les candidats s'engagent à laisser leur(s) œuvre(s) jusqu'à la fin de l'événement.

Celle(s)-ci ne pourra/ne pourront, en aucun cas, être remplacée(s) par une autre en cours de présentation.

Candidature

Les créateurs qui souhaitent participer à Tremplin remplissent, pour le 23 juillet 2023 au plus tard, le formulaire en ligne : <https://www.becraftcall.org/>

Celui-ci reprendra :

- une fiche d'identité du participant
- un texte de 15 lignes maximum expliquant la démarche artistique relative au travail présenté et/ou relative à la démarche générale de l'artiste
- un C.V.
- maximum 15 photos haute définition du ou des objets présentés, nommées comme suit (nom, prénom, titre de l'œuvre, nom du photographe). En cas de sélection, ces photos pourront être utilisées pour les supports de communication
- le descriptif complet des œuvres proposées : titre de l'œuvre, matériaux et techniques utilisés, dimensions de l'œuvre en cm, nom du photographe, (nom du modèle), valeur assurance.
- une copie du diplôme provisoire / attestation de réussite (à rendre le 27 septembre 2023 au plus tard), via le formulaire en ligne ou à ornella.lavaccara@becraft.org

Une confirmation de participation des candidats sera effectuée durant le mois d'août 2023.

Les candidats retenus auront l'opportunité de mettre leur book de présentation personnel à disposition du jury et du public. Les organisateurs se réservent le droit de refuser les supports de présentations non appropriés à la mise en place des œuvres.

Présentation des œuvres

Une sélection de pièces sera effectuée par les organisateurs en fonction de l'espace disponible et pour la cohérence générale de la scénographie. Celle-ci sera communiquée aux artistes durant le mois d'août 2023.

Les participants livreront les accessoires nécessaires à la présentation de leurs objets (ex. : mannequin, piétements, fixations spéciales, ampoules électriques...).

Les éventuels raccordements électriques respecteront les normes de sécurité et seront en état de fonctionner durant 12h de suite.

Nous attirons votre attention sur le fait que la présentation des œuvres aura lieu à la galerie BeCraft. Nous vous invitons, si besoin en fonction du projet, à une visite préalable des lieux afin d'anticiper les difficultés techniques qui pourraient être rencontrées lors du montage.

Assurance

Les travaux présentés seront assurés tous risques depuis leur dépôt et contrôle dans les locaux de BeCraft jusque deux jours après la clôture de l'événement, selon la date de reprise des pièces.

Livraison des pièces

La livraison des œuvres aura lieu le dimanche 17 et le lundi 18 septembre 2023 entre 9h30 et 16h30 à la Galerie BeCraft : Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille, 17/02 (entrée Place de la Grande Pêcherie), 7000 Mons.

Si votre œuvre nécessite un montage par vos soins, nous fixerons une date de montage ensemble.

Les exposants livreront leurs pièces dans un état impeccable de finition et de propreté, les prototypes seront correctement assemblés. À la réception, chaque pièce sera contrôlée conjointement par son créateur et un responsable de BeCraft. Toute altération (griffe, accroc, fêlure, tache, éclat...) sera mentionnée sur le bulletin de dépôt contresigné par le créateur.

Les créateurs seront également tenus d'informer les organisateurs de toute fragilité éventuelle des pièces et des prototypes (ex. : siège non fonctionnel).

Si nécessaire, un plan de montage sera joint à la pièce.

Les exposants reprendront avec eux leur matériel d'emballage.

Reprise des œuvres

La reprise des œuvres suivra immédiatement la clôture de l'événement, le 8 octobre 2023, entre 18h et 20h ou le lendemain, entre 9h30 et 16h30. Pour des raisons pratiques, il est impératif que les participants viennent rechercher leurs œuvres. Par manque d'espace, elles ne pourront être stockées plus longtemps. Toute œuvre non retirée dans les délais fixés par le calendrier (sauf empêchement pour des raisons justifiées par email), ne sera plus assurée. Elle deviendra de plein droit, par l'effet de l'échéance du terme, la propriété de BeCraft.

Les participants sont priés de se munir de leur matériel d'emballage lors de la reprise des pièces. Il leur sera demandé de contrôler leur état et de contresigner, pour réception, le bulletin de dépôt.

Dates butoirs

14 mai 2023 : date limite d'inscription au concours

23 juillet 2023 : date limite d'envoi du dossier de candidature

Août 2023 : confirmation de la participation aux candidats

17 et 18 septembre 2023 : dépôt des œuvres par les créateurs à la galerie BeCraft

Date à déterminer ensemble : montage des œuvres qui nécessitent la présence de l'artiste

27 septembre 2023 : date limite d'envoi du diplôme ou de l'attestation de réussite

Semaine du 2 octobre 2023 : jury d'attribution des Prix

Du 2 au 5 octobre 2023 : visites scolaires

6 octobre : Nuit des musées – Lancement du vote pour le Prix du public

7 octobre 2023 : ouverture au public et Remise des Prix aux lauréats

7 et 8 octobre 2023 : journées d'information/formation

8 octobre 2023, entre 18h et 20h et 9 octobre 2023, entre 9h30 et 16h30 : reprise des pièces par les participants

Renseignements complémentaires

Site des Anciens Abattoirs, rue de la Trouille 17/02, B-7000 Mons

Bureaux ouverts du mardi au vendredi inclus, de 9h30 à 16h30

+32 (0)65 84 64 67 - ornella.lavaccara@becraft.org - www.becraft.org